

La Renaissance

Evidemment, vous avez entendu parler de Léonard de Vinci, de Michel-Ange, de François I et des châteaux de la Loire. Dans les livres d'histoire, c'est cela que l'on veut nous apprendre, mais, des serfs, des Gourbitois ou des autres, on ne nous dit pas grand chose. Alors, je vais essayer de vous les présenter en quelques mots. Mais, d'abord, faisons un peu le point ; au début de la Renaissance, deux mots vont apparaître en Ariège :

« La châtelainie » : la propriété du « châtelain », c'est à dire, de celui qui possède un château.

« La baronnie » : la propriété de celui qui possède le titre de « baron » Dans la hiérarchie, le baron est supérieur au châtelain.

En 1456, le territoire actuel du canton de Tarascon comportait trois baronnies et deux châtelainies.

Les baronnies étaient : Arignac, Miglos et Rabat. Les châtelainies étaient : Quié et Tarascon, mais la ville de Tarascon n'avait pas de titre de noblesse.

La châtelainie de Tarascon comprenait les villages de : Alens, Arnave, Bompas, Casenave, Croquié, Garrabet, Jarnat, Mercus et Ornolac.

La châtelainie de Quié comprenait les villages de Aynat, Aliat, Banat de dessus, Banat de dessous, Bédeilhac, Florac, Génat, Gourbit, Junac, Lapujade, Viaux, Saurat et Surba.

Amplaing appartenait au comte de Foix, comme nous l'avons déjà vu. Capoulet, Lapège, et Ussat ne figurent pas sur la liste. Peut-être que les deux premiers villages étant dans la vallée de Vicdessos, étaient libres comme les mineurs de Niaux ou de Rancié par exemple.

Il existait aussi un village, mentionné dans divers actes et nommé Lugeat, mais aujourd'hui on n'en trouve plus trace.

En 1477, le comte de Foix, premier suzerain de toute la région, ordonne que pendant les foires de Tarascon il y ait six jours francs pour les visiteurs. Cela veut dire qu'ils pouvaient séjourner ou passer les ponts sans péage pendant trois jours lors de leur arrivée, trois jours pendant leur séjour et pendant un jour pour partir. Cela a dû faire plaisir aux Gourbitois qui n'avaient plus, pendant ce temps, de péage à acquitter. Pendant ces sept jours il est défendu, en outre, de battre quiconque, même les Aragonais. J'ignore le pourquoi de cette précision.

En 1557, un procès oppose la châtelainie de Tarascon à celle de Quié à propos de la paroisse de Sabart (siège d'un fameux pèlerinage). Finalement, il est décidé que Sabart serait une dépendance de Tarascon et non de Quié. Cela est important pour nos Gourbitois qui devront maintenant payer les deux péages (aux deux ponts de Tarascon) pour assister au pèlerinage.

En 1562 commencent les guerres de religion qui vont ensanglanter le Sabarthès. Nous en parlerons un peu plus loin.